

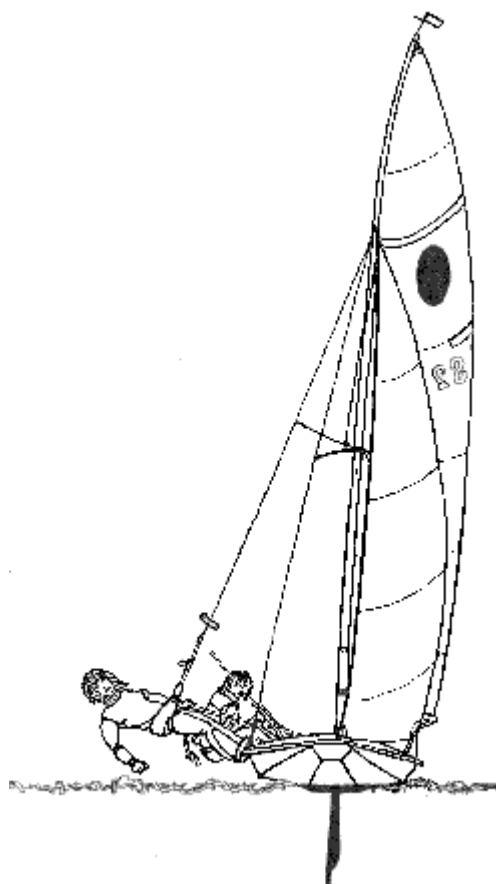


Centre Nautique **Pléneuf Val André**

**Trophée Junca
21ème Edition**

**INTERLIGUE - INTERSERIES
FIREBALL - 470 - 505 - D5**

Samedi 14 et Dimanche 15 Septembre 2013



Organisé par

Le Centre Nautique de Pléneuf-Val-André

38 Quai Célestin Bouglé, BP 23

22370 Pléneuf-Val-André

02 96 72 95 28 fax 02 96 72 23 18

E Mail : cnpva@free.fr, Site internet : www.cnpva.com

PROGRAMME :

Samedi 14 Septembre 2013

- . **10h30 à 13h00**: accueil, confirmation des inscriptions à la base nautique de Piégu
- . **14h00** : signal d'attention 1^{ère} manche
- . **20h30** : repas, résultats manche(s) de l'après midi.

Dimanche 15 Septembre 2013

- . **10h00** : signal d'attention 1^{ère} manche,
- . **16h00** : proclamation des résultats.

➤ CLASSEMENT :

La méthode de classement sera celle des régates au handicap dont seront extraits des classements séparés pour les séries représentées par plus de cinq bateaux (système de point à minima).

Le nombre maximum de manches à courir est de 7. Le classement sera effectué sur le nombre de manches validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si 4 manches validées ou moins seulement ont été courues auquel cas le classement est établi sur ces manches, 1 manche est nécessaire pour valider l'épreuve.

➤ LOGEMENT :

Hébergement Collectif au Centre nautique : 14 € par personne (petit déjeuner inclus).

Hôtels ou meublés : renseignement à :

L'office du tourisme
Rue Winston Churchill, BP 125,
22 370 Pléneuf-val-André
02 96 72 20 55 fax 02 96 63 00 34.

AVIS DE COURSE

➤ ORGANISATION

Centre nautique de Pléneuf-Val-André.

Lieu d'Organisation : La base nautique de Piégu, Quai célestin Bouglé, au Val André.

➤ Règles Applicables :

- Les règles de Course à la Voile applicables de 2008 à 2013.
- Les prescriptions de la F.F.V
- Les règles des classes concernées sauf si l'une quelconque d'entre elle est modifiée par les IC.
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.
- Les instructions de courses (et leurs annexes).
- Les bateaux devront respecter l'article 20 du règlement de l'ISAF (code de publicité)

➤ CLASSES ADMISES :

Dériveurs Fireball, 470, 505, D5.

➤ INSCRIPTIONS :

Les pré- inscriptions seront à envoyer au Centre nautique **avant le 7 Septembre 2013 obligatoirement accompagnées des droits d'inscription** d'un montant de **20€ par bateau** (après le 7 septembre, **25€ par bateau**).

Des paniers repas sont disponibles sur réservation pour samedi et dimanche midi, 6€.

Un repas est prévu le samedi Soir : Coût **13 €** par convive (merci de réserver à l'avance !).

➤ CONFIRMATIONS DES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées à Pléneuf-Val-André le samedi 14 septembre 2013 de **10h30 à 12h30**, à la base nautique de Piégu (PC terre).

LES CONCURRENTS DEVRONT PRESENTER A L'INSCRIPTION LEUR LICENCE VALIDE AVEC LE CACHET MEDICAL ET L'AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS, le certificat de conformité de leur voilier (jauge et valeur du rating pour les nouveaux dériveurs).

FICHE D'INSCRIPTION

(Bulletin à renvoyer **impérativement avec le règlement** au Centre nautique, BP 23, 22370 Pléneuf-Val-André, avant le 14
Septembre 2013)

**J'accepte de me soumettre aux règles de courses en vigueur, en particulier les
règles fondamentales (Règles ISAF Chapitre 1).**

Frais d'inscription

Avant le 7 septembre : 20 € par bateau et après le 7 septembre : 25 € par bateau.

Frais d'inscription à la régata : = €

Nombre de paniers repas samedi midi :x6€ = €

Nombre de paniers repas samedi midi :x6€ = €

Nombre de repas prévus le samedi soir :x 13 € = €

Nombre de personnes prévues en hébergement samedi soir :x 14,00 € = €

Règlement ci joint d'un total de : =€

BATEAU

N° de voile :

Série :

Rating :

BARREUR :

Nom : Prénom :

Né (e) le : Sexe :

Adresse :code postal..... Ville.....

N° de Licence : N° du Club :

Nom du Club :

Signature :

EQUIPIER (E) :

Nom : Prénom :

Né (e) le : Sexe :

Adresse : code postal..... Ville.....

N° de Licence : N° du Club :

Nom du Club :

Signature :[!]